



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier terminé le 31 décembre 2024 sera déposé au conseil municipal par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton lors de la séance ordinaire qui sera tenue au centre communautaire France-Gagnon-Laprade, le lundi, 07 avril 2025 à 19h00.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 19^e jour de mars 2025.

Jacynthe Bourget,

Directrice générale greffière-trésorière